

Placés avec un smartphone dans la poche.  
Usages numériques et défis pour l'intervention en  
protection de l'enfance



**CONFÉRENCES CLINIQUES DE L'IUJD –  
15/12/21  
EMILIE POTIN, MAITRESSE DE  
CONFÉRENCES - SOCIOLOGIE - RENNES 2**

# Plan de l'intervention



1. Dans le contexte de la protection de l'enfance, pourquoi s'intéresser aux usages des dispositifs socionumériques?
2. Dispositifs socionumériques: de quoi parle-t-on?
3. D'un modèle à l'autre: quels effets de la transition numérique sur le maintien des liens familiaux?
4. Quels défis pour les intervenants sociaux?

# 1- Pourquoi m'intéresser aux usages des dispositifs socionumériques?



# Que signifie être placé?

## Des configurations de parcours nuancées



### *Placés*

- Précocité du placement
- Temps d'accueil long et continu
- Accueil familial
- Des supports principalement construits dans la période protégée

processus d'affiliation

### *Replacés*

- Allers-retours placement/famille
- Diversité des types d'accueil
- Des relais provisoires sans inscription durable

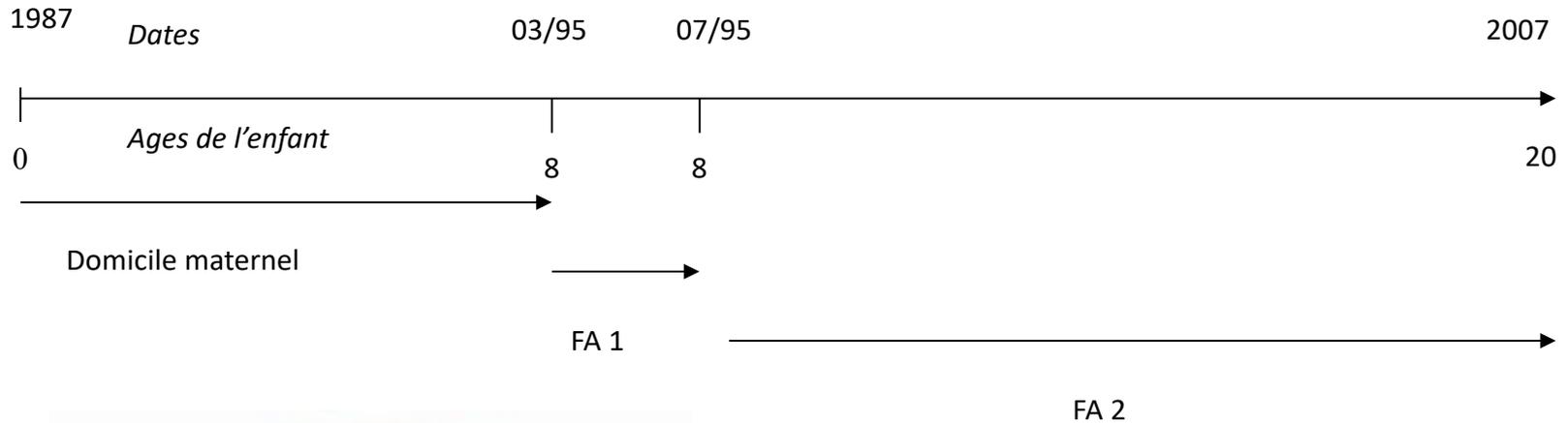
processus de « garde alternée »

### *Déplacés*

- Déplacements
- Diversité des types d'accueil
- Des expériences multiples sans stabilité

processus de désaffiliation

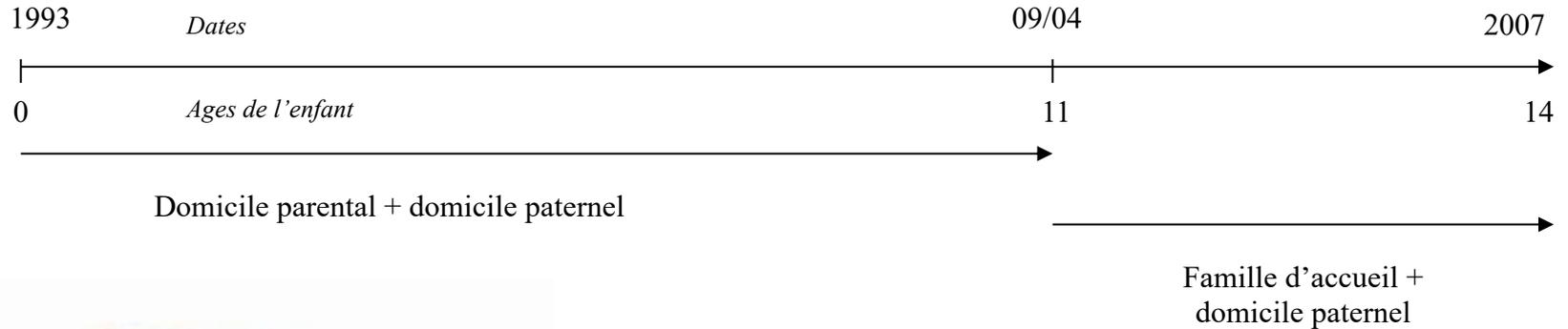
# La situation d'Astrid



« Je suis très bien ici »



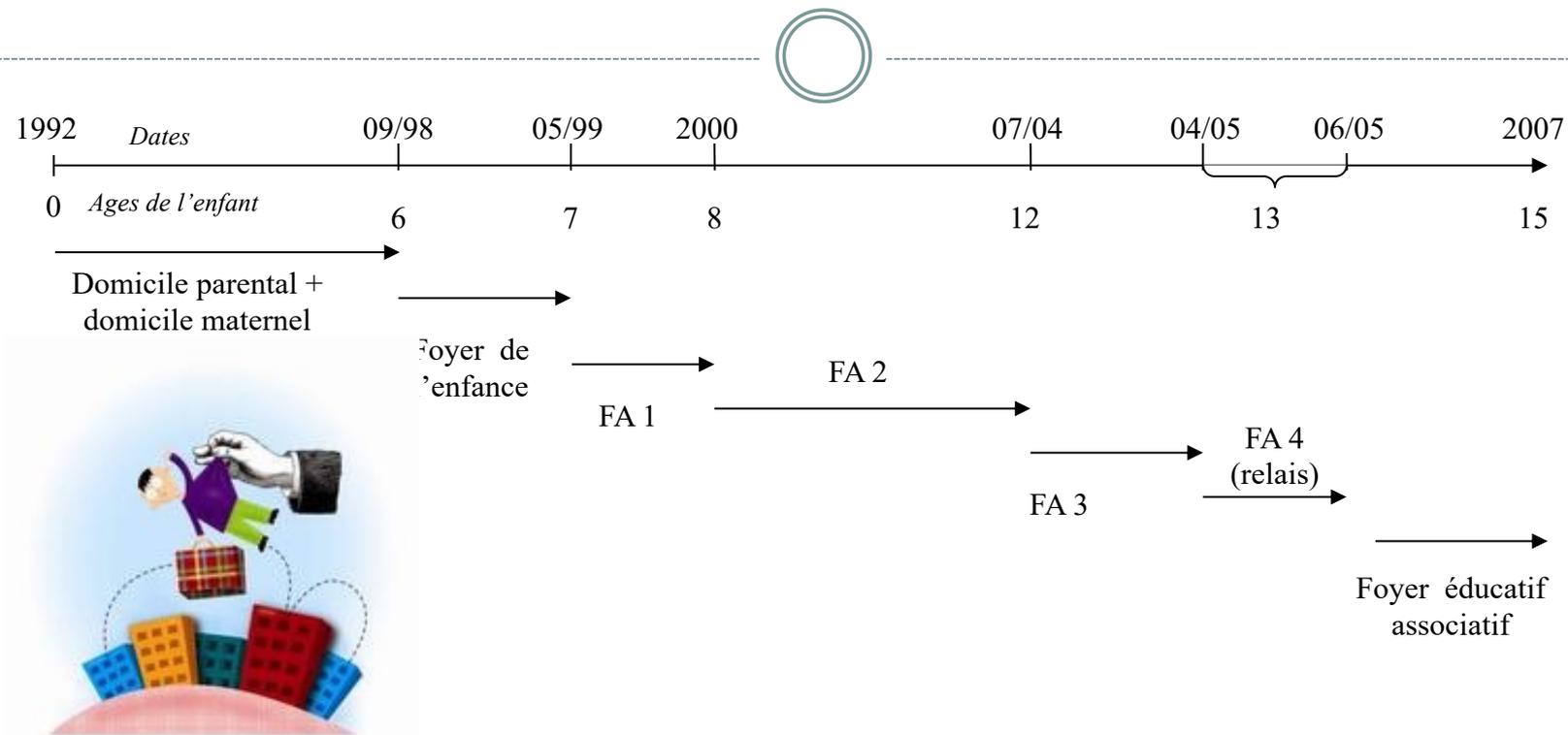
# La situation de Dylan



Dylan dit de sa famille d'accueil : « *c'est mon joker au cas où ça se passe pas bien à la maison [ au domicile paternel]* »



# La situation de Gildas



*« Je suis allé en foyer et après, je ne sais plus combien de temps après, je suis allé en famille d'accueil[...] ils m'ont mis dans une autre famille d'accueil [...] je suis resté quatre ans et après, je suis parti dans une autre famille d'accueil à Q. [...] ça c'est très mal passé.[...] J'ai demandé à partir et ensuite, je suis allé en famille d'accueil relais pour attendre mon jugement [...] J'ai attendu peut-être deux mois et après, je suis allé devant le juge et il m'a dit : « bon, tu vas aller en foyer. » »*

# Les parcours en termes de réseau relationnel



- Rupture des liens avec l'avant placement (sauf parents)
- Impensé de la continuité des liens construits dans le placement si déplacement
- Au-delà du contrat d'accueil, de la solidarité publique à la solidarité privée
- Peu de possibilité pour l'enfant de maîtriser son réseau relationnel

# Réseau relationnel et dispositifs socionumériques



- Points d'intérêt pour la recherche:
  - Approche du réseau relationnel à partir des mineurs et des familles
  - Gestion des instruments techniques Dimension du réseau relationnel
  - Stratégie de rapprochement et d'évitement
  - Rôle des professionnels sur l'espace socionumérique  
« *Ajoutez de la technique et la situation devient plus riche, plus compliquée, oui, mais pourquoi ne pas le dire?, plus intéressante.* » (Latour, 2007, p. 10)

## 2-Les dispositifs socionumériques: de quoi parle-t-on?



# Les dispositifs socionumériques: de quoi parle-t-on?



- Moyens de diffusion, de transmission et de communication d'une information
- Double dimension:
  - Sociale
    - ✦ « Ces médias sont sociaux parce que la nature même de ce qui les constitue est faite du **répertoire des interactions** entre tous ces êtres singuliers, membres des multitudes, qui construisent, ce faisant, l'organisation du social. » (Proulx et al, *Médias sociaux: enjeux pour la communication*, 2012, p.4)
  - Numérique = dimension technique (traces, calculs...)
- Des instruments techniques diversifiés : le smartphone comme polymédia (Madianou)

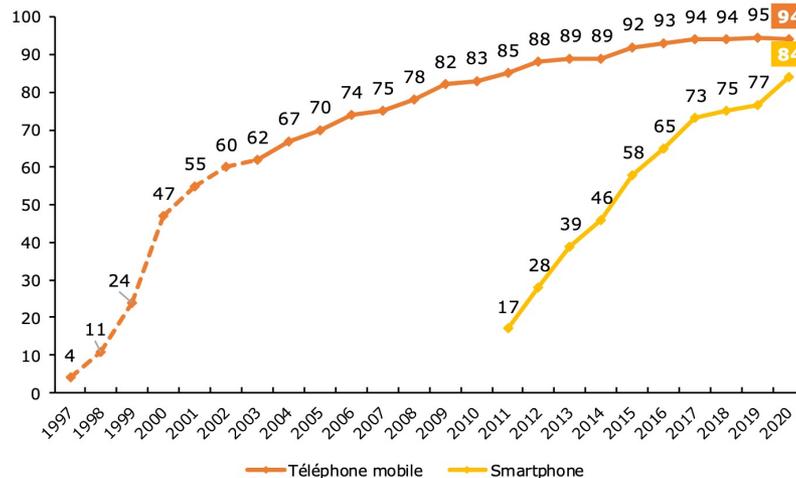
# Tous connectés?

## L'adolescence

- l'autonomie sans l'indépendance » (Galland, 2010)

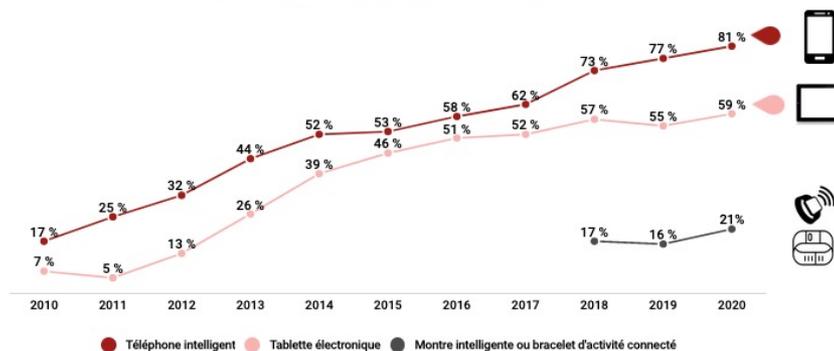
- 91% des 12-17 ans possèdent un smartphone en 2020 contre 22% en 2011 (Credoc, 2021)

**Graphique 5**  
Taux d'équipement en téléphone mobile et smartphone  
- Champ : ensemble de la population de 12 ans et plus, en % -



Source : CREDOC, Baromètres du numérique.

ÉVOLUTION DU TAUX D'ADOPTION DES APPAREILS MOBILES



© ATN 2020

Base : adultes québécois (n=1 600 en 2020 et 1 000 chaque année)

Question : Personnellement, disposez-vous... a) D'un téléphone intelligent b) D'une tablette électronique c) D'une montre intelligente d) D'un bracelet d'exercice connecté ?

# Grandir connectés

- Des figures limites qui alimentent les craintes
  - Adolescents asociaux
  - Addiction aux jeux
  - Cyberharcèlement
  - Commercialisation d'images de sexe et de violences

## Apprivoiser les écrans et grandir

3 - 6 - 9 - 12



**Avant 3 ans**

*L'enfant a besoin de découvrir avec vous ses sensorialités, et ses repères*

**Jouez, parlez, arrêtez la télé**



**De 3 à 6 ans**

*L'enfant a besoin de découvrir ses dons sensoriels et manuels*

**Limitez les écrans, partagez-les, parlez-en en famille**



**De 6 à 9 ans**

*L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social*

**Créez avec les écrans, expliquez-lui Internet**



**De 9 à 12 ans**

*L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde*

**Apprenez-lui à se protéger et à protéger ses échanges**



**Après 12 ans**

*Il s'affranchit de plus en plus des repères familiaux*

**Restez disponibles, il a encore besoin de vous !**

“ J'ai imaginé en 2008 les repères « 3-6-9-12 » comme une façon de répondre aux questions les plus pressantes des parents et des pédagogues. ” Serge Tisseron

3-6-9-12. Apprivoiser les écrans et grandir, Ed. érès

# Grandir connectés



- Des dispositifs qui se développent et se démultiplient
  - De Facebook à Instagram, snapchat
  - De musically à Tik tok
- Enjeu générationnel
  - Portage juvénile des innovations
    - ✦ « C'est le privilège de ceux qui ont connu le numérique depuis leur naissance (...) Ils se montrent plus inventifs (...) Les effets de mode (...) – l'envie de quitter un terrain où les adultes les avaient rejoints – les ont conduits à se prêter à de nouvelles expérimentations. » (Pasquier, 2020, p. 11)
  - Ecart générationnel
  - Mais aussi au sein d'une même génération : *le mythe des digital natives* et les inégalités dans les usages
- Des espaces publics, sociaux et familiaux
  - Les réseaux sociaux comme « *espace public où les jeunes trainent* » (Boyd)
  - VS raréfaction des espaces non contrôlés dans leur vie quotidienne

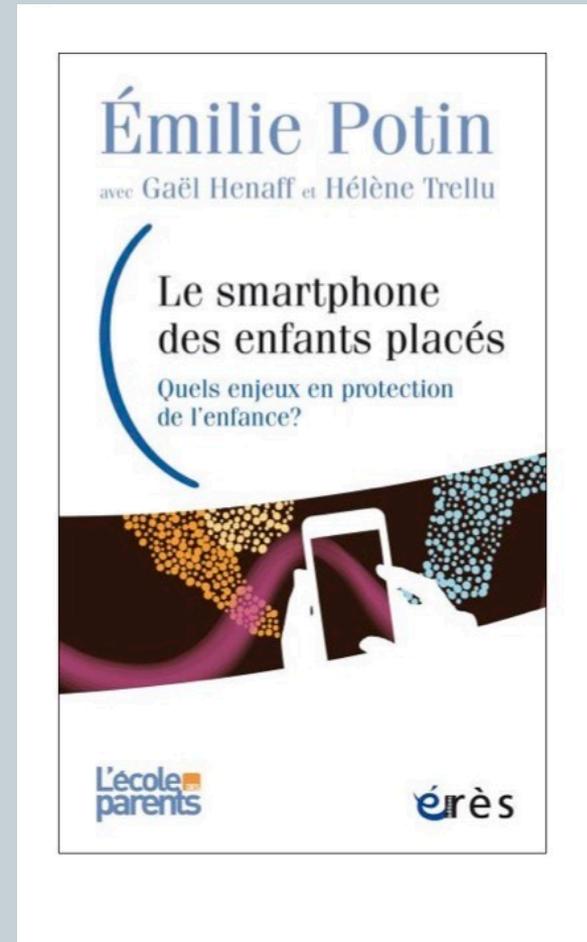
# Du côté de la protection de l'enfance



- **Portage des normes sociotechniques du côté des mineurs et des familles**
  - Équipements tardifs chez les professionnels (effet crise sanitaire)
  - Peu d'anticipation des autorités à investir l'espace socionumérique
- **Figures repoussoirs du danger et du risque dans les usages**
  - *« De toute façon, on n'entend parler de ça que quand y a une problématique. C'est-à-dire que quand y a un abus d'un des parents, ou de l'enfant, ou du jeune, ou que la situation devient conflictuelle, via le téléphone, ou via Facebook, etc. On en entend parler que quand c'est conflictuel. On en entend pas parler quand tout se passe bien. » (Éducateur en MECS accueillant des mineurs de 15 à 18 ans, entretien individuel)*
- **Comment penser les usages ordinaires et leurs potentialités?**
  - Relation éducative
  - Réseau de liens des mineurs séparés
  - Maintien du lien familial

# Du côté de la protection de l'enfance

- Programme pl@cement – soutien Mission de Recherche Droit et Justice et ONPE – nov 2016-avril 2018
- Interroger l'articulation entre médiation technique, autonomie et protection
- 2 axes:
  - La correspondance familiale numérique
  - Les formes de régulation
- Méthodologie
  - Entretiens collectifs (4) / individuels (54) / croisés (15 situations)
    - ✦ 73 professionnels
    - ✦ 6 parents
    - ✦ 18 mineurs/jeunes majeurs (12-21)



# 3- D'un modèle à l'autre



# Les effets de la transition numérique sur le maintien des liens



- La relation familiale verticale: des traditionnels droits de VHC/d'accès à la correspondance numérique
- La relation familiale horizontale: des fratries séparées mais connectées



Droit de visite,  
d'hébergement et de  
correspondance (FR)//  
Droit d'accès (QC)

Elément du maintien  
des relations  
personnelles avec  
l'enfant

- **Le droit VHC : expression de la séparation**
  - L'enfant dont les parents sont séparés : chaque parent doit maintenir des relations personnelles avec l'enfant (C. civ. art. 373-2).
  - L'enfant séparé de ses parents : ceux-ci conservent un droit de correspondance ainsi qu'un droit de visite et d'hébergement dont le juge fixe les modalités (C. civ. art. 375-7 al.4).
- **VHC, un droit nécessaire au maintien des liens entre les parents et leur enfant**
  - Un droit nécessaire à l'exercice de l'autorité parentale : démembrements de l'exercice de l'autorité parentale (surveillance, éducation, entretien...)
- **Un droit – obligation**
  - Droit nommé des parents (C. civ. art. 375-7 al.4)
  - Une obligation des parents - absence de correspondance avec l'enfant séparé signe de désintérêt ou de délaissement.
- **Un droit autonome de l'enfant**
  - Droit de l'enfant de préserver ses relations familiales (CIDE, art.8)
  - Droit impensé de l'enfant dans ses relations avec ses parents : droit ou obligation réciproque ?

# ...Aux réalités limitées de ces droits



- Des liens contraints
- Sous surveillance
- Fluctuants
- Temporalités décalées
  - « j'ai ma vie notée sur un calendrier »
- Des récits « préparés »
- *Des liens qui se maintiennent*

# L'espace socio-numérique comme champ des possibles



- Un mode d'échange défini entre acteurs familiaux
  - L'usage de la correspondance
  - Les dispositifs utilisés et leur diversité
  - L'initiative de l'échange
  - La nature des informations
- Faire famille malgré l'éloignement
  - *L'autonomie relationnelle* (Mardon)
  - Les récits du quotidien
  - Le pouvoir d'agir en temps réel – *mode connecté* (Licoppe)
- *Des liens familiaux qui continuent à se construire*

# Exemple de liens dans la fratrie

À propos des échanges avec sa jeune sœur (non placée):

« Par SMS. [...] Je lui demande si ça va. [...] Si l'école, ça se passe bien, si ses notes remontent. [...] Si le foot ça se passe bien, parce qu'elle fait du foot. [...] Ce n'est pas trop son truc, l'école. Après, moi je lui dis qu'il faut continuer [...] J'essaie de suivre un peu. Mais je n'arrive pas à me connecter sur son truc (Espace Numérique de Travail). Du coup, je lui demande. [...] Et, je sais si elle ment. Si elle ment, c'est que, elle ne veut pas me donner toutes les notes qu'elle a eues. [...] quand elle ne ment pas, elle me dit : « si tu veux, je te montre une photo. » [...] Elle me montre, quoi. [...] Elle me demande, quand elle a des disputes avec ses amis. [...] quand elle veut acheter des vêtements et tout, je la conseille un peu. [...] quand on est sur Skype, elle me montre des tenues aussi. Je lui dis : « non, pas ça. Prends un peu plus, pour fille, quoi. Pas comme un garçon, parce que tu n'es pas un garçon, t'es une fille. » [...] Elle sait très bien qu'elle peut m'appeler quand elle veut, n'importe quand. Elle sait très bien que je lui répondrai, quoi. Parce que, elle-même, c'est ma priorité. » (Jeune placée, accueil collectif, entretien individuel)

- Instruments de communication:
  - SMS
  - Skype
  - MMS
  - ENT
- Types d'interaction:
  - Echanges d'humeur
  - Contrôle activité scolaire
  - Encouragements
  - Conseils vestimentaires et achats en ligne
  - Disponibilité permanente

# Différents usages, différentes fonctions



- **Permanence des liens:** d'un spectre allant d'une co-présence continue à des échanges ponctuels
- **Activation des liens:** accessibilité de l'arbre généalogique en ligne
- **Mémorisation des liens:** liens potentiellement mobilisables

# Le déplacement des catégories pour penser la protection



- Des autonomies individuelles et familiales
  - Enfant comme un *égal paradoxal* (A. Renaut) / autonomie + protection
  - Contre l'économie générale du placement
- Des catégories juridiques dépassées (FR) / porosité des découpages entre correspondance, hébergement, visite

# 4- Les défis pour les professionnels



# Défi 1: les équipements et leur accès



- **Pour les mineurs**
  - La nature des équipements et leur mise à disposition
    - ✦ Ordinateur : utilitariste (scolarité, formation)
    - ✦ Smartphone: secondaire (RSN, ludique)
  - Qui équipe? Qui règle les abonnements? Qui est responsable pour le mineur?
    - ✦ Dialectique entre les adultes éducateurs
      - « *c'est la question de la place des parents, le portable, pour moi, c'est la même question que la place des parents. C'est-à-dire que, accepter le portable c'est accepter que les parents rentrent dans l'institution* » (Educatrice, foyer accueillant des mineurs de 14 à 17 ans, entretien collectif).
    - ✦ Responsabilité publique ou privée dans l'accès aux services numériques
- **Pour les professionnels**
  - Instruments professionnels ou domestiques
  - Effet « crise sanitaire »
  - Des services gardiens méfiants sur certains accès (pare-feu, charte d'usage)

# Défi 2: les usages juvéniles et la mission éducative



- **L'espace socionumérique comme support de la relation éducative**
  - Rentrer en relation, apprendre à connaître à partir des codes sociaux de présentation en ligne (avatar, pseudo, profil)
  - S'intéresser aux récits des expériences juvéniles qui se jouent derrière et dans l'écran
- **Des pratiques diversifiées à identifier**
  - Inclure dans le monde numérique et permettre des retraits (zone blanche=séjour de rupture?)
  - Inclusion à plusieurs échelles: certains usages plus légitimes et mieux transférables dans les sphères scolaire, économique, professionnelle.
  - Diversité des ressources professionnelles : des techno-septiques aux professionnels experts
- **Régulation sur les accès aux instruments (temps d'écran, blocage de certains dispositifs...) mais peu de prise sur les contenus**
  - Pas de cadrage dans les contrats d'accueil
  - Les professionnels du « front » amenés à « bricoler »
  - Des règles différenciées en fonction des lieux d'accueil: établissements et familles d'accueil

# Défi 3: Les usages juvéniles et la mission de protection



- Tension entre droit à la vie privée pour les mineurs et devoir de protéger pour les professionnels
  - Des instruments personnels portés près du corps, bloqués par des codes d'accès...
    - ✦ « *Ils n'ont peut-être pas envie qu'on sache tout le temps ce qu'ils vont voir. Déjà c'est un contrôle permanent de les avoir. Et du coup, on rentre encore dans leur vie. Ah moi, je sais qu'ado, je n'aurais pas aimé* » (Assistante familiale, entretien individuel).
- « *fouiller l'anodin* » (Ogien, 1989) pour repérer des signaux d'alerte
  - Maitriser les modes d'expression juvénile
  - Connaître le jeune et sa situation

# Fouiller l'anodin et accompagner



*« (Anna) a aussi été confrontée au fait que sa maman ne réponde pas tout le temps ou n'écrive pas tout le temps surtout quand elle annule une visite. Après, il n'y a plus de nouvelles pendant trois ou quatre jours. Du coup, c'est l'inquiétude qui monte. [...] Je vois bien, je connais bien Anna. Je lui dis « tu n'as pas encore de nouvelles de ta mère ? » elle dit « ben, non, elle ne m'a pas appelée, elle a annulé la visite, machin... » Je dis « tu connais maman. Tu sais bien qu'elle a aussi ses faiblesses et que du coup, si elle ne peut pas, elle ne peut pas ». [...] Mais on sent bien qu'(Anna) assume quand même beaucoup de choses, des absences de sa mère, [...] beaucoup plus qu'avant, automatiquement. Et comme c'est quelqu'un qui ne va pas venir s'exprimer facilement face à ça, je suis toujours obligée, moi, d'aller la chercher en lui disant « il y a quelque chose qui ne va pas ? » et puis, « tu n'as pas de nouvelles de maman ? » J'ai 99% de chances de tomber sur la bonne réponse. C'est vrai que ça peut être bénéfique pour le lien, maintenant, il y a ce revers aussi. » Assistante familiale depuis 13 ans – 3 mineurs accueillis*

# Défi 4: nouvelles temporalités et spatialités



- **Nouvelles temporalités**
  - Joignabilité et disponibilité permanente
  - « *on ne fait pas tiers ; on ramasse les morceaux* » (assistante familiale, entretien collectif)
  - gestion des temps privé/professionnel
- **Porosité des espaces entre l'accueil et le familial**
  - Là-bas est ici
  - Ici est là-bas
    - ✦ « il y a eu aussi des conversations téléphoniques enregistrées avec des téléphones portables et réécoutées, après, à la maison, communiquées à la maison : une assistante familiale rouspétant un jeune pour le rangement de la chambre ou des choses basiques mais avec des mamans qui pouvaient dire : « elle n'a pas le droit de... » » (Référente ASE, 26 ans d'ancienneté, entretien individuel)
- **Mobilité connectée et présence physique**

# Retour sur 3 configurations de correspondance



- Construire l'acceptable
- Relier les situations aux enjeux liés aux usages
- Surveillée, autonome et esquivée

# Situation de correspondance surveillée



- Théo a 16 ans et il est placé depuis ses 10 mois.
- A 14 ans, smartphone offert par sa mère - retiré au bout d'une semaine suite à des photos où il exposait ses scarifications.
- En famille d'accueil: accès à internet via l'ordinateur ou la tablette uniquement en présence de l'assistante familiale et communications téléphoniques encadrées.
  - *« La dernière fois où ça a été très, très mal, de toute façon ça a fini, on a appelé le 15, voyez. Ça a vraiment été trop loin. Aller se foutre en l'air sous les voitures. C'est la fois où il est monté directement dans sa chambre, il m'a dit : « j'appelle maman ». En définitive, il n'a pas appelé maman, mais sa belle-mère. Et quand il est redescendu... comme il a entendu des choses qu'il n'aurait jamais dû entendre sur sa maman. Il est parti... Il est parti sur la route... Il s'était encore scarifié... C'est ça que l'on veut éviter. » (Assistante familiale, entretien individuel)*

# Situation de correspondance autonome



- Marie a 16 ans et elle est confiée depuis près de six ans.
- Placée en maison d'enfant à caractère social
- Smartphone acheté grâce à son argent de poche et à son allocation de Noël il y a près d'un an.
- Elle est inscrite sur trois réseaux sociaux numériques qu'elle utilise surtout pour communiquer avec ses amis et son frère, lui-même placé dans un autre lieu d'accueil.
- Marie rencontre sa mère lors de visites supervisées pour s'assurer que la mère peut recevoir sa fille (alcoolisation maternelle)
- Correspondance numérique non surveillée car pour l'éducateur « *elle (la mère) ne peut pas faire de mal par téléphone* » (Educateur référent, entretien individuel).
- accompagnement sensible visant à indiquer à Marie que la gestion de sa correspondance avec sa mère pourrait prendre d'autres formes.
  - « *Sa maman peut l'appeler 10, 15 fois dans la soirée, lui envoyer des salves de sms, etc. La seule chose qu'on lui dit c'est : « de ne pas répondre toujours ». Si elle veut, de nous laisser le téléphone. Voilà, elle a ces options là, quoi, de mettre à distance. Elle y arrive, Marie. (...) L'idée, c'est aussi de pas toujours être dans la sanction, ni de prendre l'outil. C'est de leur apprendre à le gérer. Parce qu'une fois qu'ils vont se retrouver seuls, si une soirée ça se passe comme ça, où la mère appelle 15 fois, jusqu'à ce que Marie décroche, ou reçoit 15-20 textos, enfin, elle va devoir le gérer. Elle ne va pas constamment venir nous voir : « ma mère m'appelle, etc ». Donc il faut espérer que ce qu'on aura mis en place ici, pendant les 1 an et demi où elle aura été avec nous, qu'elle arrive à le refaire, à le remettre en place chez elle, toute seule, quoi* » (éducateur référent accueil collectif).

# Situation de correspondance esquivée



- Alice a 13 ans et elle est placée depuis près de 10 ans.
- Elle a connu 19 familles d'accueil et elle réside dans la dernière depuis 8 mois.
- Smartphone avec un abonnement réglé par ses parents.
- Prise en charge en ITEP / Chaque espace est autonome dans la gestion des usages du smartphone d'Alice et les règles ne sont pas explicitées des uns aux autres.
  - *« C'est vrai que en tant que professionnel, on a plus d'obligations. Mais, on n'a pas tous les droits non plus. Donc, je ne vais pas aller surveiller ce qu'elle fait sur son téléphone. C'est son téléphone. C'est les parents qui ont décidé de lui fournir un téléphone. Du coup, voilà, quoi. Elle a sa vie privée. Y a la protection de l'enfance, aussi. Qui rentre en jeu. Et ça c'est ... C'est compliqué. Comment on se place à ce niveau là... Ce n'est pas évident. » (Assistant familial).*

# Synthèse: typologie des situations de correspondance



Situations de correspondance dans l'accueil	Normes d'usage dans l'accueil	Mode relationnel entre référents éducatifs et jeunes	Rôles des adultes référents dans la relation éducative	Figures de régulation	Perception du mineur par les professionnels	Enjeu socio-éducatif
<b>surveillée</b>	explicitées	Responsabilité des référents éducatifs	Imposer	Garder le contrôle	irresponsable	Ajustement progressif de la surveillance pour conduire vers l'autonomie
<b>accompagnée</b>	intégrées	Relation de confiance	Négociier	Accompagner les pratiques	responsable	Permanence de l'échange entre jeune et référents éducatifs
<b>esquivée</b>	diversifiées	Relation peu investie – absence de tutelle	Ponctuer	Lâcher prise	responsable ou irresponsable	Partage des responsabilités entre adultes, entre jeunes et adultes

# Des principes à mettre en avant:



- Garantir le droit à la communication au nom de l'intégration et de l'inclusion numérique des enfants placés.
- Négocier ce droit et le clarifier dans une dialectique des responsabilités des adultes éducateurs : parents et professionnels
- Encadrer ce droit au nom de la responsabilité éducative et en fonction du degré d'autonomie du mineur
- S'appropriier les dispositifs socionumériques en complément des dispositifs existants sur le maintien des liens

# Capsules vidéo



- 4 thématiques

- Déplacement des catégories socio-juridiques: droits de visite, d'hébergement et de correspondance
- La dynamique fraternelle malgré la séparation des lieux de vie
- La gestion émotionnelle et morale des échanges entre acteurs familiaux
- La difficulté des professionnels à décider des usages et des règles d'usage

[https://www.youtube.com/watch?v=Pv-psk0Ngh8&feature=emb\\_logo](https://www.youtube.com/watch?v=Pv-psk0Ngh8&feature=emb_logo)

Merci pour votre attention

